



# Colloque

## Jeunesse(s), Engagement(s), Association(s) et Participation(s)

FIGEAC, 4 et 5 juin 2015

Atelier I : Engagement et inclusion sociale

**ÊTRE ÉDUQUÉ À LA « CITOYENNETÉ » - POURQUOI ET COMMENT LES JEUNES PARTICIPANTS AUX ASSOCIATIONS DES QUARTIERS POPULAIRES VIVENT-ILS CETTE FORME D'ÉDUCATION ?**

**Sylvain BORDIEC**

Équipe Cultures et sociétés urbaines (CRESPPA) / Université de Bordeaux

Contact : [sylvain.bordiec@u-bordeaux.fr](mailto:sylvain.bordiec@u-bordeaux.fr)

**Résumé :**

Principalement fondée sur les apports d'une enquête menée entre 2003 et 2010 dans un quartier de Paris partiellement intégré à la Politique de la ville, cette communication met au jour la manière dont, dans ce contexte spatial et légal, les opérations locales d'éducation à la citoyenneté sont pratiquées et perçues par les jeunes habitants. Outre qu'il exige de considérer la signification de cette notion pour les maîtres d'œuvre des « spectacles citoyens » prenant place dans les espaces publics urbains, la compréhension de ces pratiques et de ces perceptions nécessite d'observer les jeunes lors de ces événements. Cet examen suppose enfin de considérer les lieux et les temporalités des manifestations. Ces analyses éclairent sur les relations entre action publique territorialisée et conditions sociales des jeunes urbaines populaires issues des immigrations, entre État et socialisation.

« Le thème de la citoyenneté est actuellement très " à la mode " puisqu'on en parle aussi bien à l'école que dans l'entreprise, dans le quartier... Quand un terme est autant employé, il risque de perdre de sa signification » écrit Gérard Noiriel<sup>1</sup> en 1999. L'enquête que j'ai réalisée entre 2003 et 2010 dans un quartier parisien partiellement intégré à la géographie prioritaire de la Politique de la ville a permis de mesurer la prégnance de cette « mode ». Cette enquête engagée dans le cadre d'une thèse de sociologie consacrée au rapport entre socialisations juvéniles et action publique territorialisée nécessitait d'interroger et, par conséquent, de contextualiser historiquement, socialement, politiquement et spatialement, les usages de ce thème. Au sein de cet espace, dans le discours des autorités locales, la notion de citoyenneté est indissociable de celles de civilité, de sécurité et d'insécurité. Afin de diffuser cette « définition sécuritaire » de la citoyenneté, ces autorités se saisissent des thématiques de la proximité, du partenariat et de la participation, fort présentes dans les objectifs officiels de la Politique de la ville<sup>2</sup>. Ce faisant, les maîtres d'œuvre des dispositifs sécuritaires locaux mobilisent élus, policiers, associatifs, parents et jeunes dans des opérations d'éducation à la citoyenneté qualifiables, compte tenu des usages de représentation publique qu'elles imposent à la jeunesse locale, de « spectacles citoyens ».

Des recherches ont dévoilé les enjeux socialisateurs des relations entre forces de l'ordre et jeunes habitants<sup>3</sup> dans les quartiers populaires<sup>4</sup>. Par ailleurs des sociologues ont mis au jour les spécificités de l'éducation morale en vigueur dans les institutions judiciaires et d'insertion professionnelle<sup>5</sup>, tandis que d'autres ont développé une approche historique et globale des dispositifs de sécurité au sein de ce type d'espace<sup>6</sup>. Dans la lignée de ces travaux, il s'agit ici d'examiner cette dimension plus méconnue de la production publique de normalisation et de discipline que constituent les *spectacles urbains de la citoyenneté*. Comme on a pu le constater à Clichy-La-Garenne au début des années 2000, à Paris entre 2003 et 2010, ensuite dans l'ensemble de l'Ile de France en 2011 et plus récemment à Aubervilliers et Pantin en

---

<sup>1</sup> Gérard Noiriel, « [Citoyenneté, immigration et monde ouvrier](#) », par Gérard Noiriel *Bulletin de Liaison des Professeurs d'Histoire-Géographie de l'Académie de Reims*. n°19, 1999.

<sup>2</sup> Sylvie Tissot, *L'Etat et les « quartiers »*. *Genèse d'une catégorie de l'intervention publique*, Paris, Seuil, 2006.

<sup>3</sup> Voir Marwan Mohamed, Laurent Mucchielli, « La police dans les "quartiers sensibles" : un profond malaise ». In Véronique Le Goaziou, Laurent Mucchielli (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2006, p. 98-119.

<sup>4</sup> Marie-Hélène Bacqué, Yves Sintomer, « Peut-on encore parler de quartiers populaires ? », *Espaces et sociétés*, 2002, n°108-109, p. 29-45.

<sup>5</sup> Voir notamment Isabelle Coutant, *Délict de jeunesse. La justice face aux quartiers*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>6</sup> Laurent Bonelli, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte, 2008.

Seine-Saint-Denis, ces manifestations font souvent partie des quotidiens de jeune habitant(e)<sup>7</sup>. L'analyse des lieux que ces événements investissent, des temporalités qu'ils imposent et des acteurs qu'ils mobilisent permet de saisir les enjeux de socialisation<sup>8</sup> que comportent les usages historiquement, socialement, politiquement et spatialement situés de cette notion de citoyenneté pour les jeunes populaires urbaines. Les manières de participer à ces événements sont indissociables de ce qui se passe par ailleurs pour ces habitants, c'est pourquoi il convient de restituer ces enjeux socialisateurs dans leurs contextes scolaires, familiaux, amicaux et associatifs.

**Un premier point** restituera les lieux et les propriétés des acteurs de ces spectacles. A la suite de la mise au jour de leurs conditions matérielles et sociales de réalisation, on pourra ensuite d'interroger les formes principales de ces événements soit ponctuels soit étendus dans le temps. Ainsi **un second point** permettra de montrer ce qui se passe pour les jeunes lorsqu'un événement ponctuel les fixe dans l'espace local pour les constituer, le temps d'une journée, en « compagnons » de jeu et de conversation des autorités. Enfin, dans un troisième point, l'analyse d'un **événement**, plus étendu dans le temps et dans l'espace, donnera l'opportunité d'explorer le lien entre d'une part les réflexions que les « spectacles citoyens » génèrent chez les « officiels »<sup>9</sup> et, d'autre part, les modalités attendues et effectives des participations juvéniles. Donnant à voir la jeunesse populaire locale dans sa diversité réelle et dans l'unité que les autorités locales lui attribuent, et dans sa sédentarité et dans sa mobilité, l'étude de ces « spectacles citoyens » permet de saisir pratiquement la manière dont l'action publique territorialisée intervient dans l'existence des jeunes. Cela étant ces analyses apportent à la

---

<sup>7</sup> 2002 - *Le temps des possibles et des impossibles : les usages sociaux du soir. Le cas des collégiens et lycéens d'une cité HLM dans la banlieue parisienne*. Mémoire de DEA "Modes de vie et Politiques sociales" réalisé sous la direction de Jean-Claude Combessie et Florence Weber, septembre 2002 ; 2011 - *La culture comme vecteur d'intégration sociale. Compte-rendu final de la contribution à l'enquête collective PICRI*, Paris, Université Paris-Descartes ; 2014, *La Maladrerie Emile Dubois à Aubervilliers. Eléments socio-historiques, contexte spatial et actions publique et parapublique (en direction de la jeunesse)*, Paris : Lavue ; 2014 - *Les Quatre-Chemins à Pantin. Eléments socio-historiques, contexte spatial et actions publique et parapublique (en direction de la jeunesse)*, Paris : Lavue.

<sup>8</sup> Ce terme a ici le sens de ce que les expériences sociales font aux individus sur le plan de leur manières d'appartenir au monde social, Jean-Claude Chamboredon, « La sociologie de la socialisation : famille, école, agents d'encadrement et situations d'apprentissage », *Revue française de pédagogie*, n°83, 1988, p. 83-92.

<sup>9</sup> Le terme d'« officiels » désigne ici les représentants des sphères politique et policière qui, s'ils s'appuient largement sur les dispositifs de la Politique de la ville pour encourager les associatifs à contribuer aux dispositifs sécuritaires, travaillent peu avec ses représentants locaux – les chargés de mission d'une Equipe de développement local – sur ce sujet. Ce faible investissement est lié au maintien à distance de la police locale et des élus et chargés de mission municipaux par ces opérateurs.

connaissance du rapport entre l' « effet socialisateur de l'Etat en tant que grand constructeur de réalité sociale »<sup>10</sup> et les conditions sociales du façonnement de cette population.

## **MÉTHODES ET LIEUX D'ENQUÊTE**

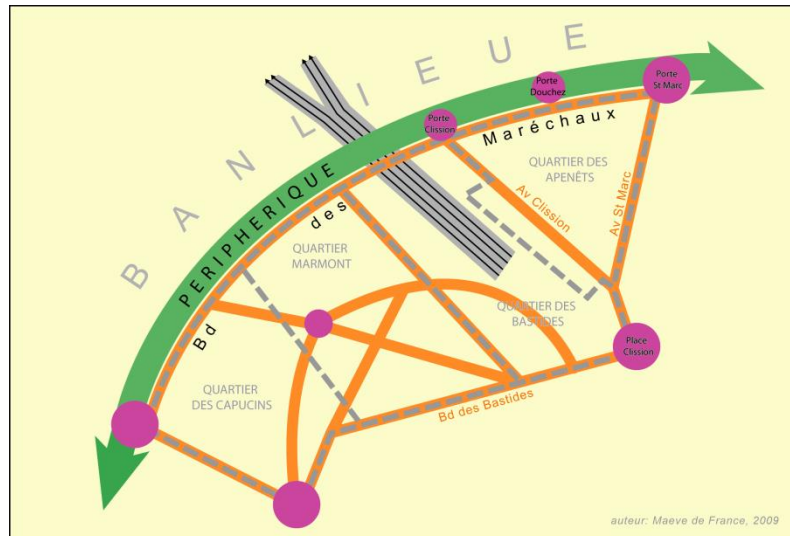
Réalisée entre 2003 et 2010 aux Apenêts<sup>11</sup>, un territoire du 17<sup>ème</sup> arrondissement situé à l'intersection du Paris central et valorisé et les zones pauvres des départements des Hauts-de-Seine et de Seine-Saint-Denis, et partiellement intégré à la géographie prioritaire de la Politique de la ville, l'enquête a d'abord consisté en un traitement secondaire des données du Recensement de la population. Cette population de 10 000 habitants majoritairement membres des classes populaires compte parmi ses actifs 15% de chômeurs (il s'agit d'une majorité d'hommes âgés entre 15 et 24 ans sortis tôt du système scolaire, sans qualification et vivant au Nord des Apenêts), ce qui est supérieur aux pourcentages généraux francilien et national. En outre, la population locale est largement originaire des pays du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et des DOM-TOM. L'enquête s'est ensuite dirigée vers l'étude de documents administratifs et associatifs relatifs à la mise en œuvre locale la Politique de la ville, l'observation d'événements publics et d'entretiens avec des élus, des policiers, des chargés de développement local et des parents. Des observations et des entretiens ont par ailleurs été réalisés dans l'ensemble des associations dont l'offre de services est tout ou partie destinée à la jeunesse. Outre les opérations d'enquête réalisées de manière ponctuelle au Centre social, à l'Entente-Jeunes et au club Douchez-Sports, trois de ces associations ont été étudiées et comparées en profondeur : la QAP (Quartiers de Paris), une association de prévention spécialisée employant des éducateurs de rue implantée au début des années 1960, au sein de laquelle j'ai été travailleur social stagiaire pendant un an ; Mowgli, une association implantée en 1999, animée par des bénévoles et des salariés proposant des accompagnements scolaire, psychologique et psychanalytique ainsi que des sorties culturelles et où j'ai été « observateur direct » plusieurs fois par semaine pendant 4 mois ; et, enfin, la SCEPT (Sport, culture et éducation pour tous), une association où, pour les besoins de l'enquête, j'ai travaillé comme bénévole chargé du secrétariat et de l'accompagnement scolaire pendant une année.

---

<sup>10</sup> Bernard Lahire, *Dans les plis singuliers du social. Individus, institutions, socialisations*, Paris, La Découverte, 2013, p. 119.

<sup>11</sup> A l'exception de Paris, de la mairie d'arrondissement, des zones de banlieue environnantes et des personnalités politiques régionalement ou nationalement « connues », les noms ont été intégralement anonymisés.

## Localisation de l'espace d'enquête parisien : les Apenêts



### DANS L'ESPACE LOCAL ET AU-DELÀ : ACTEURS ET THÉÂTRES DES OPÉRATIONS

À l'origine de ces événements, il y a des volontés politiques et policières. Celles-ci sont légitimées par les cadres légaux de la Politique de la ville ainsi que par l'ensemble des thématiques sur lesquelles reposent ses dispositifs. Ceci étant, les « spectacles citoyens » ne sont pas seulement un usage de la notion de citoyenneté mais s'alimentent aussi d'autres thèmes. En effet, il s'agit officiellement de lutter contre l'insécurité en rapprochant ses responsables supposés et ses adversaires, de promouvoir la diversité<sup>12</sup> en même temps que le « respect »<sup>13</sup> que ces jeunes doivent à la « société dominante »<sup>14</sup>, d'où qu'ils viennent, quels qu'ils soient, où qu'ils soient et quoi qu'ils fassent. Du reste il s'agit également, conformément aux mots d'ordre de proximité<sup>15</sup> et de partenariat<sup>16</sup> à des fins de refondation du lien social<sup>17</sup>, d'encourager les associatifs à une contribution active à la coexistence pacifiée des jeunes habitants avec les élus, les policiers et les parents.

<sup>12</sup> Milena Doytcheva, « Usages français de la notion de diversité : permanence et actualité d'un débat », *Sociologie*, n°4, 2010, p. 423-438.

<sup>13</sup> Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999, p. 405-413.

<sup>14</sup> Elijah Anderson, *Streetwise. Race, Class, and Change in an Urban Community*, Chicago, Chicago University Press, 1992.

<sup>15</sup> Christian Le Bart et Rémi Lefèbre, « Introduction. Une nouvelle grandeur politique ? ». In Christian Le Bart, Rémi Lefèbre (dir.), *La proximité en politique. Usages, rhétorique, pratiques*, Rennes, PUR, 2002, p. 11.

<sup>16</sup> Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, 2008, p. 35.

<sup>17</sup> Sylvie Tissot, *op. cit.*

## Des hommes et des femmes pour enseigner et apprendre la citoyenneté

De quelle citoyenneté s'agit-il ? Au milieu des années 2000, dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement, la lutte contre l'insécurité, qui s'inscrit dans une dynamique municipale et nationale<sup>18</sup>, est centrale dans le discours des autorités. Dans ce contexte, les associations destinées à la jeunesse sont sollicitées pour être des partenaires du Contrat de sécurité d'arrondissement (CSA)<sup>19</sup>, « *déclinaison territoriale* » du Contrat parisien de sécurité<sup>20</sup>. Si l'échelle spatiale du CSA est l'arrondissement, le document souligne que la question sécuritaire locale repose sur le « *17<sup>ème</sup> (...) populaire et parfois tumultueux* », c'est-à-dire l'espace d'enquête, les Apenêts et, tout particulièrement, sa partie intégrée à la Politique de la ville<sup>21</sup>. En écho à ces considérations, le CSA assimile les notions de citoyenneté et de civilité<sup>22</sup>. En effet, pour les auteurs de ce diagnostic sur une population dont certains de ses membres sont parfois privés de tout droit civique sur le territoire national, commettre des « *incivilités* » équivaut à ne pas être un citoyen.

En 1999, la Police nationale réforme ses services en créant deux directions aux missions distinctes : celle de la Police urbaine de proximité (PUP) et celle de l'ordre public et de la circulation. Dès lors, chaque arrondissement de Paris constitue une circonscription unique de Police urbaine de proximité (PUP) associée au Contrat parisien de sécurité. La PUP s'organise autour de trois thématiques dont la promotion de la « *citoyenneté* », qui est considérée comme la « *base de la sûreté publique* » et la lutte contre (...) les « *incivilités* ». C'est en vertu de cette réorganisation qu'une Mission de prévention et de communication (MPC) est installée au commissariat central du 17<sup>ème</sup> arrondissement. Dans ce cadre, la MPC doit instaurer une communication soutenue avec les élus, les personnels des établissements scolaires et les associatifs, auxquels ils rendent fréquemment visite dans leurs locaux. Pour le

---

<sup>18</sup> Laurent Mucchielli, « Le "nouveau management de la sécurité" à l'épreuve : délinquance et activité policière sous le ministère Sarkozy (2002-2007) », *Champ pénal*, vol. 5, 2008.

<sup>19</sup> Mairie du 17<sup>ème</sup> arrondissement, Préfecture de police, Parquet de Paris, Inspection d'académie, *Contrat de sécurité du 17<sup>ème</sup> arrondissement de la Ville de Paris*, 2003.

<sup>20</sup> Préfecture de police de Paris, Ville de Paris, Parquet de Paris, *Contrat parisien de sécurité*, 2000.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> « Les formes de la civilité qui régulent une société ne sont pas définies une fois pour toutes. Destinées à prévenir la colère, la brutalité et la violence, elles obéissent à un code qui se redéfinit selon le contexte social, culturel, politique, propre à chaque époque. », Brigitte Fichet, Geneviève Herberich-Marx, Freddy Raphaël, « Civilité, incivilités : une certaine façon de réguler l'être ensemble », *Revue des sciences sociales*, n°29, 2002, p. 7.

responsable de cette instance, le Major Chevalier<sup>23</sup>, il importe d'obtenir leur « *confiance* »<sup>24</sup> afin qu'ils définissent leur activité en fonction des problèmes identifiés par la police. Ce discours rejoint celui de Sandra Cottret<sup>25</sup>, de la Direction de la protection et de la prévention (DPP) de la Mairie de Paris. Coordinatrice du CSA, cette chargée de mission ayant comme interlocuteur principal, à la mairie du 17<sup>ème</sup> arrondissement, l'adjoint à la voirie et à la sécurité Pierre-Marie Ledanois<sup>26</sup>, attend des associatifs – qu'elle désigne tous comme « *acteurs de prévention de la délinquance* » – qu'« *ils déchargent la police d'un peu de travail* »<sup>27</sup>. L'élu nourrit des espoirs similaires : « *Il faut que ces gens soient prêts à jouer le jeu... à nous dire quand c'est qu'il y a un jeune (...) ça va pas du tout !* »<sup>28</sup>.

Au fond, c'est à la même tâche de formateurs de « citoyens » – c'est-à-dire ici d'individus non violents et respectueux des autorités –, que ces associatifs sont invités à s'employer par les maîtres d'œuvre du CSA. Pour eux, les manifestations permettant l'apprentissage de la « citoyenneté » sont centrales dans ce travail qui les conduit, en parallèle, vers la production d'un *Code de la civilité*. Réalisé par les services municipaux et distribué aux publics des associations, ce document de trente pages comporte une série de recommandations sur les comportements requis pour être un citoyen digne de ce nom et souligne tout particulièrement l'importance de se montrer respectueux envers l'« *autorité* » des forces de l'ordre.

Voyons à présent qui sont ces associatifs supposés constituer des relais actifs entre les promoteurs de cette éducation à la citoyenneté et les « apprentis-citoyens » qui composent leurs publics.

**Tableau n°1. Les associations loi 1901 enquêtées financées par la Politique de la ville.  
Caractéristiques générales**

	<b>Année de création</b>	<b>But officiel général</b>	<b>Membre(s) du personnel</b>
--	--------------------------	-----------------------------	-------------------------------

<sup>23</sup> Né en 1956, Bernard Chevalier est le responsable de la Mission de prévention et de communication (MPC) du commissariat de police du 17<sup>ème</sup> arrondissement. Si les enquêtés l'appellent la plupart du temps « *Major* », il possède en réalité le grade de Brigadier-Major dans le corps d'encadrement et d'application de la Police nationale.

<sup>24</sup> Entretien réalisé en août 2004 au commissariat du 17<sup>ème</sup> arrondissement.

<sup>25</sup> Née en 1976 et titulaire d'un diplôme de deuxième cycle en droit public, Sandra Cottret est membre du Parti socialiste.

<sup>26</sup> Né en 1962 et titulaire d'un diplôme de troisième cycle dans le domaine commercial, cet élu vit à Paris avec sa femme et ses deux enfants.

<sup>27</sup> Entretien réalisé en juin 2005 dans les locaux de la Direction de la protection et de la prévention (DPP).

<sup>28</sup> Entretien réalisé en février 2006 à la mairie d'arrondissement.



			<b>(évoqués)</b>
<b>Sport, culture et éducation pour tous (SCEPT)</b>	1997	« Apporter un soutien éducatif, culturel et sportif à tous les membres de la famille »	<b>Vito</b> , né en 1967, bénévole, employé à temps partiel dans une société de nettoyage industriel
<b>Mowgli</b>	1999	« Un complément de la famille et de l'école. Un lieu pour libérer la parole »	<b>Fadela</b> , né en 1954, bénévole, psychanalyste
<b>Douchez-Sports</b>	2004	« Permettre l'accès au sport, à tous les sports, à un tarif accessible »	<b>Walter</b> , né en 1954, bénévole, propriétaire d'une blanchisserie

**Tableau n°2. Les associations loi 1901 enquêtées ayant d'autres sources de financement principales. Caractéristiques générales**

	<b>Année de création</b>	<b>Financier principal</b>	<b>But officiel général</b>	<b>Membre(s) du personnel (évoqués)</b>
<b>Quartiers de Paris (QAP 17-18)</b>	1960	DASES (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé)	« La mise en place d'une relation de confiance entre les jeunes et les éducateurs » dans le cadre des principes de la prévention spécialisée	-
<b>Centre social</b>	1985	Mairie de Paris	« Apporter à tous les membres de la famille des soutiens au quotidien »	<b>Cyril</b> , né en 1978, animateur salarié
<b>Entente-Jeunes</b>	1996	Mairie de Paris	« Accueillir les jeunes et les informer sur les loisirs, l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle »	<b>Stéphane</b> , né en 1972, animateur salarié

**Tableau n°3. Des participants de Mowgli**

<b>Prénom Date de naissance</b>	<b>Yanis 1985</b>	<b>Filipe 1985</b>	<b>Adama 1985</b>	<b>Youssef 1989</b>
<b>Nationalité, Origine nationale, géographique, « ethnique »</b>	Français Tunisie	Français, Portugal	Français, Mali	Français, Algérie
<b>Formation</b>	1 <sup>ère</sup> scientifique dans le 18 <sup>ème</sup>	Terminale bac pro. Vente- Représentation dans le « beau 17 <sup>ème</sup> »	Terminale scientifique, Lycée Chateaubriand,	Seconde générale, lycée Flaubert, 17 <sup>ème</sup> arrondissement
<b>Parents, Résidence</b>	Père ouvrier dans le bâtiment, mère au foyer, 5 pièces	Pas d'information	Père ouvrier spécialisé, mère au foyer, 4 pièces	Père ouvrier spécialisé à la retraite, mère au foyer, 4 pièces

**Tableau n°4. Des participants de la SCEPT**

<b>Prénom</b>	<b>Houcine</b>	<b>Ayoub</b>	<b>Toufik</b>
<b>Année de naissance</b>	<b>1991</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>
<b>Nationalité</b>	Marocain	Algérien	Algérien
<b>Scolarité</b>	6 <sup>ème</sup> à Chateaubriand	6 <sup>ème</sup> à Chateaubriand	CM2
<b>Famille, Résidence</b>	Vit avec son père, la soixantaine, sans emploi, dans un 15 m <sup>2</sup>	Vit avec sa mère, 35 ans environ	Vit avec ses parents, son frère et sa sœur, deux pièces.

Souvent animées par des bénévoles, la composition sociale des associations dont les crédits de la Politique de la ville sont la principale source de financement est hétérogène. Cette hétérogénéité s'explique notamment par leur localisation parisienne, où les catégories aisées sont présentes dans toutes les zones<sup>29</sup>. Ainsi, Mowgli est dirigée par Fadela, qui est une psychanalyste française née de parents algériens et dont la priorité officielle est de conduire les « *jeunes* » vers des endroits et des « *loisirs qui les sortent de l'ordinaire* » (les « opérations citoyennes » vont selon elle à l'encontre de cette perspective). La SCEPT (Sport, Education et Culture pour Tous), quant à elle, est dirigée par Vito, un bénévole français né au Portugal en 1967 par ailleurs intérimaire dans le nettoyage industriel. Si ses objectifs officiels sont proches de ceux de Fadela, ses ressources pour mettre en œuvre des « *activités* » ajustées à ces intentions sont plus limitées. Ici la faiblesse des moyens financiers et matériels favorise une participation assidue aux « spectacles citoyens », lesquels permettent de proposer des sorties au public. Les associations indépendantes des crédits de la Politique de la ville telles que la CLAS, une association affiliée à la prévention spécialisée, et le centre social, sont plus homogènes socialement puisque animées essentiellement par des salariés titulaires du baccalauréat, diplômés en travail social et français originaires des DOM-TOM et des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. Ces derniers attirent régulièrement leurs

<sup>29</sup> Edmond Préteceille, « Is gentrification a useful paradigm to analyze social changes in the Paris metropolis ? », *Environment and Planning*, vol. 39, n°1, 2007, p. 10-31.

publics vers ces spectacles. Du côté des jeunes participants, si ces derniers ont en commun d'être majoritairement masculins, français originaires des DOM-TOM et des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, et issus des fractions inférieures des classes populaires, ils sont néanmoins divers sur le plan scolaire. Tandis que Mowgli accueille de nombreux inscrits dans les filières générales au lycée et au collège et futurs étudiants à l'Université, la SCEPT et la QAP accueillent une majorité de « décrocheurs », d'inactifs et de sans diplômes. Ces associations enregistrent l'hétérogénéité d'origine sociale et nationale, de statut professionnel et de situation scolaire des jeunes habitants et de leurs encadrants. En apparence indifférentes à cette hétérogénéité, les autorités locales rassemblent ces acteurs sous la double bannière d'acteurs de la sécurité (les associatifs) et de l'insécurité (les publics). Les jeunes habitants – tout particulièrement les garçons qui sont, dans la continuité des principes fondateurs de la Politique de la ville<sup>30</sup>, la cible privilégiée des dispositifs sécuritaires locaux – sont ainsi enjoins de jouer le rôle prescrit d'individu potentiellement producteur d'insécurité pour qui « cette » éducation à la citoyenneté est nécessaire. Les « spectacles citoyens » réunissent alors les conditions d'une combinaison de la promotion officielle de la diversité – élus, policiers, associatifs et jeunes de différentes origines nationales, culturelles et sociales peuvent s'y côtoyer – avec un travail de production de sécurité.

### **Des lieux et des temporalités pour s'exercer à la citoyenneté**

Les opérations peuvent se dérouler dans une seule infrastructure locale le temps d'une journée mais aussi faire courir les filles et les garçons dans le quartier et en dehors pendant plusieurs semaines à des fins de découvertes des institutions et des monuments publics. La pratique de ces lieux et l'inscription dans ces temporalités se succèdent et s'entremêlent pour rythmer l'année des participants aux associations.

La Journée de la citoyenneté 2005 se tient en mai au stade Henri Decaux. Pour l'occasion, le gymnase et les terrains de sports extérieurs ont été mis à disposition. Un tournoi de football va être disputé par des équipes de jeunes constituées sur la base de leur appartenance aux associations locales. La SCEPT, le club Douchez-Sports, le centre social et, exceptionnellement, Mowgli, sont représentés. Visant à symboliser la capacité de ces habitants et des forces de l'ordre à se côtoyer pacifiquement, le tournoi compte aussi quelques équipes de policiers. En parallèle, des formations musicales vont se succéder sur un podium

---

<sup>30</sup> Voir Sylvie Tissot, *op.cit.*

installé dans le gymnase où le public sera aussi invité à répondre à un questionnaire sur les « *institutions de la République* » (voir ci-dessous). Les meilleurs répondants bénéficieront d'une visite guidée de l'Assemblée nationale accompagnés de jeunes UMP.

### Le questionnaire du « *concours citoyen* »

*Réponds à ces questions :*

- A quel âge peut-on voter en France ?
  - 16 ans
  - 18 ans
  - 21 ans
- Qui a rendu l'école gratuite et obligatoire ?
  - Charlemagne
  - Jules Ferry
  - Luc Ferry
- Qui est le président de la République, aujourd'hui ?
  - Zinedine Zidane
  - Jean-Edouard
  - Jacques Chirac
- Qui élit le Président de la République Française ?
  - Les enfants
  - Le peuple Français
  - Les Européens
- Pour combien d'années est-il élu ?
  - 5 ans
  - 7 ans
  - 100 ans
- Combien y a-t-il de pays dans l'Union Européenne ?
  - 6
  - 15
  - 25
- Quelle est la devise républicaine inscrite sur le fronton de la Mairie ?
  - Liberté, Égalité, Fraternité
  - Tolérance, Solidarité, Liberté
  - Chanter, Jouer, Danser
- Qu'est-ce que la démocratie ?
  - Un pays où les enfants travaillent, les femmes ne votent pas et le pouvoir est détenu par une seule personne.
  - Un pays où les droits des hommes, des femmes et des enfants sont respectés, les hommes politiques élus librement par les citoyens,...
- Qu'est-ce qu'être citoyen ?
  - Participer à la vie politique en votant aux élections et connaître ses devoirs envers l'État : respecter la loi, payer ses impôts, ... et ses devoirs envers les autres citoyens : tolérance, respect de l'autre...
  - Faire du bruit et réveiller les voisins quand ils dorment, jeter ses papiers sales par terre...
- Que fais-tu contre le racisme ?
  - Je ne sais pas.
  - Je veux connaître et partager la culture de mes voisins.
  - Je ne fais rien, car je ne les connais pas.
- Quelle est notre monnaie ?
  - Le Franc
  - L'Euro
  - Le Dollar
- Comment s'appelle l'hymne national français ?
 

.....
- Quel est l'emblème de la France ?
  - Le coq
  - Le lion
  - La souris
- Quelles sont les trois couleurs de notre drapeau ?
 

.....
- Question subsidiaire :  
Quelle est la fonction du maire du 17<sup>ème</sup> arrondissement ?
 

.....

.....

.....

.....

**TOI ?**

Ton nom :  
Ton prénom :  
Ton âge :  
Ton adresse :

Le numéro de téléphone de tes parents :

Fait significatif d'une réflexion menée par les « officiels » sur ce qui doit être proposé pour inculquer efficacement leurs « *valeurs citoyennes* », d'une année sur l'autre, la forme des événements peut différer. Succès en termes d'affluence mais considérée par les élus et les policiers locaux comme faible d'effets pédagogiques, la *Journée de la citoyenneté* a lieu deux années de suite avant d'être remplacée, en 2006, par un *Rallye-citoyen* courant sur plusieurs semaines et devant conduire les jeunes à un apprentissage des « *institutions* ». Des visites de monuments publics parisiens seront articulées à une « *familiarisation* » avec la Maison de la justice et du droit, le commissariat du 17<sup>ème</sup> arrondissement et le tribunal pour enfants de Bobigny, en Seine-Saint-Denis. Si les principaux jeunes participants de la SCEPT et de la QAP seront présents, ceux de Mowgli ne prendront cette fois-ci pas part à l'événement.

## COEXISTER UNE JOURNÉE AVEC LES AUTORITÉS

À la Journée de la citoyenneté de 2005, Françoise de Panafieu, alors maire d'arrondissement, donne dans la matinée un discours sur le podium. Il faudra attendre la clôture de la journée pour y voir réapparaître des élus. En attendant, tout au long de l'après-midi, ces derniers vont de groupe en groupe. Très courts, les échanges entre eux et les jeunes ne se nouent le plus souvent qu'à la faveur de la présence des associatifs. En début d'après-midi, je rencontre Stéphane, le responsable de l'Entente-Jeunes. Après avoir échangé quelques mots avec lui, je me dirige vers le stand de la Mission de prévention et de communication (MPC). Prénomme Armand et âgé d'une trentaine d'années, l'un des agents présents m'interpelle :

« Bonjour jeune homme. Ça vous intéresse la police ? (...) C'est important, vous savez, de bien construire son avenir ! Et la police, c'est une possibilité d'avenir ! ».

Après que je lui ai confié n'avoir encore jamais songé à prendre cette voie, Armand évoque le sens que revêt la manifestation à ses yeux :

« C'est important, pour notre image ! Que les jeunes ils voyent que nous, les flics, on n'est pas forcément cons et méchants ! (...) ».

Arrive ensuite le major Chevalier. C'est notre première rencontre et l'occasion pour moi de présenter mon enquête. Je ferai de même un peu plus tard avec Pierre-Marie Ledanois, l'adjoint à la sécurité. Tandis que Fadela, de Mowgli, et Vito, de la SCEPT, expriment leur satisfaction d'être présents, Stéphane, lui, se montre ironique : « *Ce truc c'est pour dire : "Attention les jeunes de cité ! Vous en faites pas, on vous a à l'œil !* ». De son point de vue, ce rassemblement est une démonstration de force des autorités déguisée en célébration de la diversité. C'est pourquoi il a peu encouragé son public à venir.

Lorsque je parle avec le major Chevalier, Youssef, Nader et Ali, de Mowgli, sont à quelques mètres de nous. « *Je vais lui piquer son magnum au Major !* » dit Youssef suffisamment fort pour que ce policier qu'il a rencontré à de nombreuses reprises à Mowgli l'entende. « *Essaie et tu passeras un mauvais quart d'heure !* » lui répond le major. Pour ce lycéen inscrit en seconde générale, force est de constater qu'il lui importe de signifier aux organisateurs son regard critique sur les rappels à l'ordre que semblent lui adresser ici les autorités. D'autres jeunes participants de Mowgli sont présents, apparaissant avant tout soucieux de profiter des

animations. Souvent plus discrets que Youssef, les participants des différentes associations semblent trouver ce moment distrayant.

Le major Chevalier rapporte l'atmosphère de son point de vue paisible qui règne à son « action » : « *On a fait un gros travail ici ! Il y a un an, on pouvait pas jouer 45 minutes sans qu'il y ait de la bagarre !* ». Le début des concerts est prévu à 16h30, la prestation des membres du « *collectif hip-hop* » emmené par une figure locale de la « musique actuelle », est très attendue. Dès l'instant que la représentation commence, il n'y a plus d'élus visibles, à l'exception de Pierre-Marie Ledanois, qui évoque sa vision de la manifestation : « *C'est important pour faire tourner les associations (...) Donc c'est bien que tout le monde soit là !* ». Pour l'écu, la présence des personnels et des publics associatifs atteste d'une « bonne volonté citoyenne » générale. « *Du rap avec des paroles dures sur les keufs et tout ça c'est jamais bon !* » remarque Pierre-Marie Ledanois, en réaction au comportement énergique du collectif sur la scène. Au bout de 40 minutes, celui-ci invite le public à rejoindre « *le groupe sur scène* ». Une vingtaine de filles et de garçons répondent à l'invitation. Ils dansent et tapent dans leurs mains pendant que les artistes parcourent la scène de droite à gauche tout en se relayant au chant. À présent, il y a au moins deux cents spectateurs. « *Les flics sont là pour canaliser de toute façon ! On a même un lieutenant de police en civil !* » confie l'écu, lequel semble craindre que le concert ne dégénère. Il s'absente un instant. À son retour, il semble encore plus perturbé. Je lui demande s'« *il y a un problème* ». « *Non, non, c'est rien, c'est juste à l'extérieur, des gens qui veulent entrer !* » répond Pierre-Marie Ledanois, avant d'évoquer la précédente *Journée de la citoyenneté* :

« L'année dernière, la rumeur qu'il y avait un truc dans le 17<sup>ème</sup> s'est propagée, on a dû arrêter ! C'était monocolore, ouais, que des Blacks ! C'est impressionnant quand c'est comme ça ! Vous allez peut-être voir tout à l'heure ! (...) ».

En réalité le concert se termine sans heurt. Alors la remise des prix décernés à l'issue du tournoi peut se dérouler avant que des élus se succèdent sur le podium pour évoquer les notions de « *respect* », de « *politesse* » et de « *civilité* ». Ces derniers ne sont pas écoutés ni même regardés.

À l'issue de cet événement, Pierre-Marie Ledanois décide de « *changer de formule !* ». Pour lui, sa dimension ponctuelle favorise l'indifférence du public : « *On veut quelque chose sur le*



*fond, de plus culturel ! »*<sup>31</sup>. Le voici alors engagé avec ses « *partenaires* » dans le *Rallye-Citoyen*.

### **EXPLORER PENDANT PLUSIEURS SEMAINES DES INSTITUTIONS PUBLIQUES**

Le cœur de l'événement se déploie pendant les vacances de printemps 2006. Pour l'occasion, j'ai répondu favorablement à la demande des animateurs du centre social de faire partie de l'encadrement. Ces derniers prennent une part active dans ce projet structuré autour d'énigmes à résoudre et devant faire s'affronter des « *équipes* » des différentes associations. À la Maison de la justice et du droit, qui est située au cœur des Apenêts, nous ne faisons qu'une brève visite. En revanche, au commissariat, lequel se situe dans le « beau 17<sup>ème</sup> arrondissement », nous restons plus d'une heure. Une intervention du major Chevalier et d'Armand axée sur les « *valeurs de la Police nationale* » est programmée. Assis sur une table, le premier dit « *toute l'énergie qu'il faut pour aller cueillir ces salauds de dealers !* ». Comme souvent, il utilise des mots crus, seuls capables, selon lui, d'interpeller son auditoire : « *Aujourd'hui, c'est quoi un mec en taule ? Eh ben c'est un salopard qui a mérité ce qui lui arrive ! Ceux qui sont en taule, ils l'ont bien mérité et on ne va pas les plaindre !* ». Dans la salle, il y a Hassan, un participant de la SCEPT dont deux des frères ont déjà connu la prison. Le point d'orgue de la manifestation est une reconstitution de procès au tribunal pour enfants de Bobigny. C'est l'Association pour la promotion de la citoyenneté des enfants et des jeunes (APCEJ) qui organise cette « *activité* »<sup>32</sup>. Une magistrate professionnelle, qui tient le rôle de procureur général, mène les débats. Cyril, du centre social, a choisi les deux « *procès-types* » au cours desquels les jeunes vont « *jouer* » à l'accusé, au juge, à l'avocat de la défense ou à l'avocat général. Chacun se prête au jeu *a minima*. Mais tandis que les représentants de la QAP et du centre social se sont préparés, ceux de la SCEPT n'ont pas consulté les scénarios pas plus qu'ils n'ont répété leurs interventions. Pendant les reconstitutions, les participants aux différentes associations s'entremêlent. En revanche, dans le public, les jeunes ne se mélangent pas. Cela s'explique d'abord par l'esprit de compétition qui règne, et, ensuite, par

---

<sup>31</sup> Entretien avec Pierre-Marie Ledanois réalisé en février 2006 à la mairie d'arrondissement.

<sup>32</sup> L'APCEJ a été créée par Jean-Pierre Rosenzweig, le président du tribunal pour enfants de Bobigny, et Bernard Bobillot, éducateur à la PJJ de la Seine Saint-Denis. Cette association vise à mettre en place des programmes d'accès au droit et d'information sur le droit, notamment pour les moins de 18 ans. Ses fondateurs sont les premiers initiateurs des « Rallyes de la Citoyenneté ».

les différences sociales entre les membres des associations. La SCEPT et la QAP réunissent principalement des filles et des garçons des fractions inférieures des classes populaires, tandis que ceux du centre social sont souvent issus de leurs fractions supérieures. Mieux apprêtées que celles de la QAP, les filles du centre social Apenêts impressionnent les premières. « *Nos filles arrêtent pas de parler de leur maquillage à celles du centre social !* » précise une éducatrice. « *Tu sais c'est des filles elles passent jamais le boulevard Armentières !* » dit-elle aussi, comme pour souligner, les concernant, la dimension événementielle et intimidante de ces excursions et de ce côtoiement des membres de fractions des classes populaires plus dotés. Une fois les verdicts rendus, la magistrate remercie l'assemblée. Les équipes s'en vont sans saluer leurs adversaires.

## **EN CONCLUSION**

À travers ces spectacles, les « officiels » administrent la preuve qu'ils ont un contingent de jeunes disponibles pour adhérer à « leur » éducation citoyenne. Cependant, le mépris apparent de ces derniers à l'égard des discours récités devant eux, et leur relative indifférence aux rôles qu'ils sont enjoins d'endosser laisse à penser que cette adhésion est de faible intensité. Prolongeant ici la concurrence entre participants des différentes associations, les publics n'échangent pas entre eux. Il n'en reste pas moins qu'ils ont en commun de largement dénier la dimension éducative, morale et sécuritaire des événements. La seule existence de ces spectacles souligne à ces jeunes le regard à la fois indifférencié et suspicieux que leur porte les autorités. Quelle que soient leurs temporalités et leurs inscriptions spatiales, ces événements donnent une visibilité et un mode de coexistence extraordinaires à la jeunesse locale. En effet, c'est uniquement à ce type d'occasions que des centaines de filles et de garçons des Apenêts sont réunis de la sorte. Pour les « officiels », il semble aller de soi que cette éducation est nécessaire à tous les jeunes habitants. Ces jugements conduisent ces derniers à donner le spectacle d'une population juvénile unanimement acquise à cet apprentissage. Cette représentation tranche avec leur expérience quotidienne de l'espace urbain où, au sein des associations et en dehors – à l'école, dans la sphère domestique et dans la rue –, ils cohabitent seulement avec le reste de cette jeunesse populaire locale pour concentrer leurs pratiques sociales sur leurs homologues sociaux et les individus les plus ajustés à leurs aspirations. Qui plus est, étant donné que ce qui se passe lors de ces événements s'inscrit pour ces jeunes dans le prolongement de ce qu'ils vivent au sein du

domaine associatif, de l'école (lorsqu'ils y vont encore) et de la famille, ils sont inégaux devant ces injonctions à la « bonne volonté citoyenne ». Les plus proches d'entre eux des normes sociales et culturelles dominantes<sup>33</sup> restent non seulement quasiment hors de portée de ces événements mais aussi capables d'exprimer de manière policée aux autorités un regard critique sur les manifestations. A l'inverse, les jeunes les plus éloignés de ces normes participent aux associations les plus enclines à les exposer à cette définition sécuritaire de la citoyenneté. Cela étant, tandis que les participations associatives procèdent souvent de stratégies individuelles et parentales d'ajustement aux normes dominantes, force est de constater que l'investissement au sein des associations, qui se prolonge nécessairement par la participation aux « spectacles citoyens », constitue alors, à cet âge « où se forme et se fixe l'image de soi »<sup>34</sup>, une force d'empêchement de cet ajustement.

Tandis qu'ils aspirent à l'indifférence aux différences (en priorité d'origine nationale et de couleur de peau), bref, à être considéré, sans conditions, comme « étant d'ici »<sup>35</sup>, ces « apprentis-citoyens » pour la plupart de nationalité française sont rappelés par les autorités à leur supposée inclination aux comportements répréhensibles dans les espaces publics, et sollicités, en conséquence, pour administrer, aussi en public, la preuve de leur capacité d'une pratique pacifiée de la ville. Pour ces jeunes tenus, à l'image des immigrés étudiés par Abdelmalek Sayad, de « démentir le soupçon »<sup>36</sup>, « cette » éducation citoyenne est significative du traitement particulier que la Politique de la ville réserve aux jeunes et, partant, des épreuves subsidiaires que fait passer l'Etat et ses relais politiques et administratifs – déjà partie prenantes dans les conditions de logement et de scolarité souvent plus problématiques que celles des « autres » –, à cette population urbaine issue des immigrations. L'analyse des participations à ces spectacles dont les ressorts et les formes ne sont pas nécessairement spécifiques à cette zone parisienne administrée localement par l'UMP, déchire l'écran de promotion de la proximité et de la diversité qui les légitime, permettant ainsi d'apercevoir leur ressort principal, opérant dans les autres facettes des socialisations juvéniles : l'assignation, par les autorités politiques, de tous les jeunes habitants des quartiers populaires à une

---

<sup>33</sup> Olivier Schwartz, *La notion de classes populaires*, HDR, UVSQ, 1998.

<sup>34</sup> Jean-Claude Chamboredon, « La délinquance juvénile. Essai de construction d'objet », *Revue française de sociologie*, vol. 12, n°3, 1971, p. 371.

<sup>35</sup> Didier Fassin, « Nommer, interpréter. Le sens commun de la question raciale ». In Didier Fassin, Éric Fassin, *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2009 (2006), p. 35.

<sup>36</sup> Abdelmalek Sayad, *op. cit.*

définition négative dont il leur est fait sans cesse la promesse, jamais tenue, que les expressions de « bonne volonté citoyenne » peuvent les en débarrasser.